



## **La Représentante spéciale des Nations Unies, Pramila Patten, demande que la justice et la lutte contre l'impunité pour les événements du 28 septembre 2009 en Guinée soient au cœur de la transition politique**

*Communiqué de presse: pour diffusion immédiate*

**New York, 28 septembre 2021:** Aujourd'hui marque le 12<sup>ème</sup> anniversaire du massacre brutal commis à Conakry, Guinée, au cours duquel au moins 156 personnes ont été tuées ou sont portées disparues et au moins 109 femmes et jeunes filles ont été victimes de violences sexuelles, comme l'a documenté une Commission d'enquête internationale mandatée par le Secrétaire général de Nations Unies.

A cette occasion, la Représentante spéciale Patten voudrait rappeler l'engagement formulé par le Comité National pour le Rassemblement et le Développement (CNRD) dans sa première déclaration, suite au coup d'état militaire du 5 septembre 2021, de faire de la justice la boussole qui guidera chaque citoyen guinéen. "Avec la conclusion des consultations nationales visant à déterminer les priorités de la transition et l'annonce, hier, de l'adoption d'une Charte de la transition, j'exhorte le CNRD à respecter ses engagements en faveur d'une justice impartiale et indépendante, y compris en ce qui concerne les événements du 28 septembre 2009", a déclaré la Représentante spéciale Pramila Patten.

Depuis sa création en 2009, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée des violences sexuelles en période de conflit a activement plaidé pour que la responsabilité des auteurs soit établie pour ces crimes. En novembre 2011, le Bureau a signé un Communiqué conjoint avec le gouvernement de Guinée portant sur la lutte contre l'impunité pour les violences sexuelles. Depuis 2012, l'Equipe d'experts des Nations Unies sur l'état de droit et les violences sexuelles fournit un appui technique aux autorités nationales pour faire avancer la justice. Ceci a permis entre autres d'aboutir à la mise en accusation de hauts responsables de l'armée, dont l'ancien président Moussa Dadis Camara, et la création, en avril 2018, d'un Comité de pilotage pour superviser les préparatifs des procès.

Cependant, malgré certains progrès, la Représentante spéciale regrette profondément que, douze ans après ces atrocités, les procès n'aient pas encore commencé. "Les besoins des victimes de violences sexuelles et d'autres crimes graves restent insatisfaits. Les survivantes continuent de demander justice et réparation, et souffrent de traumatismes physiques et psychologiques, aggravés par la stigmatisation et le rejet de leurs propres familles et communautés ", a-t-elle déclaré.

La transition politique en cours offre une occasion unique de placer la justice et l'état de droit au centre du nouveau chapitre de l'histoire de la Guinée. "J'appelle tous les acteurs concernés à placer la lutte contre l'impunité pour les événements du 28 septembre 2009 au cœur de la transition,

afin de garantir que les procès puissent se tenir dans les meilleurs délais, que les auteurs soient tenus responsables et que les victimes reçoivent justice, soutien et réparations. Ce n'est qu'en assurant la justice et la lutte contre l'impunité que l'état de droit, l'unité et la cohésion sociale seront renforcés et contribueront à garantir que les horreurs des événements du 28 septembre 2009 ne se reproduisent plus jamais”, a ajouté la Représentante spéciale.

“Mon bureau et les Nations Unies expriment leur solidarité envers les victimes des événements du 28 septembre 2009 et réitérons notre engagement à soutenir les efforts en faveur de la justice et la lutte contre l'impunité”, a conclu la Représentante spéciale.

*Pour les requêtes médiatiques, merci de contacter : Ms. Géraldine Boezio*

*Bureau de la Représentante Spéciale sur la Violence Sexuelle dans les Conflits, New York*

*Tel: + 1 917 367-3306 Email: [geraldine.boezio@un.org](mailto:geraldine.boezio@un.org)*

*Suivez-nous sur les réseaux-sociaux : @endrapeinwar*